

A

Monsieur le Premier ministre

Monsieur le Premier ministre,

Le Comité National du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPH) a constaté dans sa séance du jeudi 28 juin qu'aucune avancée n'est survenue quant aux moyens mis à la disposition du Fonds pour sa gestion et son fonctionnement, et qu'aucun calendrier n'a été proposé. Il a demandé en conséquence l'ajournement de cette séance et son report, dans l'attente de nouveaux arbitrages des pouvoirs publics.

En effet, un audit, demandé en 2011, a confirmé la nécessité, maintes fois soulignée par le Comité National, d'augmenter les moyens humains et techniques sur les finances propres du fonds, dans le cadre d'une convention avec la Caisse des Dépôts.

Cela permettrait d'améliorer les missions suivantes :

- Le travail des Délégués inter-régionaux au handicap, véritables chevilles ouvrières du FIPH en régions ;
- Le suivi d'une centaine de conventions au plan national et local (via les comités locaux) qui aurait pu libérer un financement supplémentaire de 45 millions €;
- Le pôle statistique, budget, pilotage ;
- Le traitement de 250 contentieux de recouvrement ;
- La réponse par le gestionnaire aux appels téléphoniques, actuellement de 57% aujourd'hui par faute de moyens, à plus de 80%, objectif repris dans la convention ;
- Le contrôle interne et la maîtrise d'ouvrage informatique qui permettraient des gains de productivité.

La demande de révision de la COG, formulée à l'unanimité des trois collèges représentés au Comité National lors de sa séance du 14 mars 2012, n'a toujours pas reçue de réponse.

Ceci détériore les conditions de travail des personnels affectés aux missions du fonds et est préjudiciable aux travailleurs handicapés de la fonction publique.

A ce stade, il est urgent de mettre fin à ce blocage. Nous vous demandons en conséquence un réexamen de la situation et un nouvel arbitrage.

Pour les membres des trois collèges du Comité National (employeurs, associations, organisations syndicales),

Le Président,

Didier Fontana

Copie à :

- Mme la Ministre de la Fonction Publique
- Mme la Ministre déléguée aux personnes handicapées